

[Texte]

solution idéale pour leur vie. Il y en a beaucoup et j'en vois à tous les jours.

Je laisse madame Cafferty vous parler. Elle a un argument à vous apporter.

Ms Cafferty: I will quote what you have just said: we want women to determine their fate. The problem is that often women do not know what their fate is at the hands of an abortionist. The physical effects include sterility, miscarriages, ectopic pregnancies, stillbirths, menstrual disturbances, bleeding, infections, shock, coma, perforated uterus, peritonitis, passing blood clots, fever and cold sweats, intense pain, loss of other organs, and death.

Ms Hunter: Mr. Chairman, I would like to interrupt here, because I know I have only a few more minutes left.

Ms Cafferty: Yes. Well, there were also the psychological effects, and I wanted to stress the post-abortion syndrome, which was recognized as a post-traumatic stress disorder only in 1987 by the American Psychiatric Association.

Ms Hunter: I want to point out to Mr. Chairman that I believe Madam Maltais' testimony regarding giving up a child and her comfort in doing that. . . I think many women have done that and have done so with a great deal of peace, the same amount of peace as you have, but I think that peace flows from having made the decision herself, not having had the state impose that decision upon her. On that, I will close my testimony.

Mr. Reimer (Kitchener): I think you know that if this bill does not pass then we have no law. You also know that a bill that would permit abortion for life only would not pass. I know that is what you would like to see, and I agree. In an ideal setting, that is what I would like to see. When I submitted a private member's bill, that was the kind of bill I submitted.

But this bill at least does three things which I am sure you would want any bill on abortion to do. It puts abortion into the Criminal Code, which you would want. It has a criminal sanction, which you would want, although it is inadequate. It recognizes implicitly and protects the fetus from conception, which is what you would want. It does not do it adequately, but at least it is there.

• 1635

Given that those three points are there, you still want to reject it rather than build on it with amendments.

If we could bring in some amendment that would move us in the direction of what you want but would not

[Traduction]

abortion as an ideal solution for their life. There are many of them and I meet them every day.

I will yield to Mrs. Cafferty who has another argument to make.

Mme Cafferty: Je vais répéter ce que vous venez de dire: nous voulons que les femmes décident de leur sort. Le problème, c'est que souvent, les femmes ne savent pas ce qui les attend quand elles confient leur sort à un avorteur. Parmi les conséquences physiques, mentionnons la stérilité, les fausses couches, les grossesses extra-utérines, les enfants morts-nés, les troubles de la menstruation, les hémorragies, les infections, le choc, le coma, la perforation de l'utérus, la péritonite, l'évacuation de caillots de sang, la fièvre et les sueurs froides, des douleurs intenses, l'ablation d'autres organes et enfin la mort.

Mme Hunter: Monsieur le président, je voudrais interrompre le témoin, car je sais qu'il ne me reste que quelques minutes.

Mme Cafferty: Oui. Il y a également les conséquences psychologiques et je voulais insister sur le syndrome post-avortement, qui a été reconnu en 1987 comme un trouble post-traumatique par la *American Psychiatric Association*.

Mme Hunter: Je veux signaler à monsieur le président que je crois M^{me} Maltais lorsqu'elle nous dit que le fait d'abandonner un enfant à l'adoption l'a réconfortée. . . Je sais que bien des femmes l'ont fait et en ont éprouvé un profond sentiment de paix, mais je crois que cette paix est due au fait qu'elle a pris la décision elle-même, au lieu de se faire dicter sa conduite par l'État. Sur ce, je n'ai rien à ajouter.

M. Reimer (député de Kitchener): Vous savez, je pense, que si ce projet de loi n'est pas adopté il n'y aura pas de loi sur l'avortement. Vous savez également qu'un projet de loi qui n'autoriserait l'avortement que dans les cas où la vie de la mère est en danger ne serait pas adopté. Je sais que c'est ce que vous souhaitez, et je partage votre opinion. Dans un contexte idéal, c'est aussi ce que je souhaite. C'était d'ailleurs la teneur d'un projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai proposé.

Toutefois, le projet de loi à l'étude atteint au moins trois objectifs que vous jugez sûrement souhaitables pour une loi sur l'avortement. Tout d'abord, il criminalise l'avortement, ce que vous souhaitez certainement. Il prévoit des sanctions pénales, ce que vous souhaitez, même si elles sont insuffisantes. Il reconnaît implicitement l'existence du fœtus et le protège dès la conception, ce qui est souhaitable. Ce projet de loi n'est peut-être pas suffisant, mais c'est déjà quelque chose.

Malgré ces trois aspects, vous insistez pour rejeter le projet de loi au lieu d'essayer de le modifier.

Si nous pouvions proposer un amendement qui aille dans le sens de vos propositions, à défaut d'atteindre